



Le Quotidien

Statistique Canada

Le vendredi 21 septembre 2001

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Commerce de détail, juillet 2001** 2
 Les ventes au détail ont diminué pour un deuxième mois d'affilée en juillet, en raison d'une baisse des ventes des stations-service observée également en juin.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Enquête mensuelle sur les grands détaillants, juillet 2001	6
Défis que pose l'adoption des technologies de pointe	7
Statistiques sur le broyage, août 2001	8
Restaurants, traiteurs et tavernes, juillet 2001	8
Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, février 2001	8
Régimes de pension au Canada, 1er janvier 2000	9

NOUVEAUX PRODUITS 10

CALENDRIER DES COMMUNIQUÉS: 24 au 28 septembre 12



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Commerce de détail

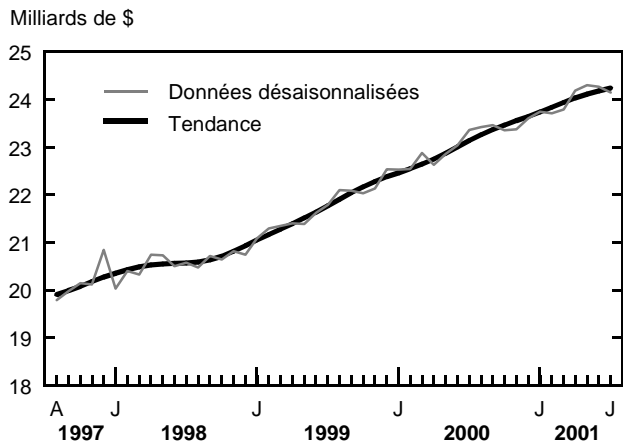
Juillet 2001

Les ventes au détail ont diminué pour un deuxième mois d'affilée en juillet, en raison d'une baisse des ventes des stations-service observée également en juin. Les détaillants ont vendu des biens et services pour une valeur de 24,1 milliards de dollars en juillet, en recul de 0,5 % par rapport à juin. Cette baisse fait suite à une légère diminution (-0,1 %) enregistrée en juin. Si l'on exclut les ventes des stations-service, les ventes au détail ont augmenté de 0,3 % en juillet et de 0,2 % en juin.

En dollars constants, les ventes au détail sont restées inchangées en juillet.

Les reculs observés en juillet et en juin avaient été précédés d'une période de six mois au cours de laquelle les ventes ont progressé rapidement. Durant cette période, les ventes ont en effet augmenté tous les mois, à l'exception d'un léger fléchissement enregistré en février (-0,1 %). De janvier à juillet, les détaillants ont accru leurs ventes de 5,2 % par rapport aux sept premiers mois de 2000. Au cours de la même période en 2000, la progression avait été de 6,6 %.

Les ventes au détail ont diminué pour un deuxième mois d'affilée



Parmi les sept secteurs de la vente au détail, seuls ceux de l'automobile (-2,0 %) et de l'habillement (-1,2 %) ont enregistré une baisse de leurs ventes en juillet. Ces deux secteurs représentent environ 45 % de l'ensemble des ventes au détail. Les ventes des magasins de meubles et des pharmacies n'ont pratiquement pas

Note aux lecteurs

L'année de base pour les estimations des ventes au détail en dollars constants est passée de 1992 à 1997. Quatre nouvelles séries remontant à janvier 1992 ont été ajoutées dans CANSIM II au tableau 800003.

Les données tirées de l'Enquête mensuelle des ventes au détail sont classées selon la Classification type des industries de 1980.

varié, tandis que les ventes ont progressé de 0,5 % dans les magasins d'alimentation, de 1,1 % dans les magasins appartenant à la catégorie des autres magasins de détail et de 1,4 % dans les magasins de marchandises diverses. La catégorie des autres magasins de détail comprend notamment les magasins de boissons alcoolisées, les magasins d'articles de sport, les quincailleries et les librairies.

Le secteur de l'automobile est ralenti par des prix de l'essence plus bas

Pour un deuxième mois consécutif, les ventes du secteur de l'automobile ont été freinées par des prix de l'essence en baisse. Une forte concurrence, observée principalement dans les régions métropolitaines, a fait diminuer les prix de l'essence à la pompe en juillet (-9,6 %) et en juin (-4,3 %). Les ventes des stations-service ont de ce fait reculé tant en juillet (-9,1 %) qu'en juin (-3,6 %). Ces ventes avaient atteint un plateau au début de 2001, après avoir progressé rapidement au cours des deux années précédentes. En juillet, les ventes des stations-service ont été inférieures de 4,2 % à celles enregistrées en juillet 2000, mais elles étaient quand même supérieures de 34,0 % à celles observées en juillet 1998.

Un recul de 0,5 % du nombre de véhicules automobiles neufs vendus en juillet a été à l'origine d'une baisse de 0,2 % des ventes enregistrée par les concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs. Outre les voitures neuves, les ventes de ces concessionnaires comprennent les ventes de voitures d'occasion, de bateaux de plaisance et de véhicules récréatifs, ainsi que les pièces et les services. Les ventes de véhicules automobiles neufs, en nombre d'unités, ont diminué au cours de l'automne 2000, et elles continuent de remonter la pente depuis lors. En juillet, le nombre de véhicules automobiles neufs vendus se situait à peu près au même niveau que la moyenne mensuelle de 2000, qui avait été une année record.

Les consommateurs se sont tournés vers les magasins de marchandises diverses au détriment des magasins de vêtements

Les ventes des magasins de vêtements ont diminué de 1,2 % en juillet; il s'agit de la troisième baisse mensuelle dans le cas de ces magasins. Tous les types de magasin du secteur de l'habillement ont enregistré une baisse de leurs ventes en juillet et en juin. En dépit de ces reculs, les ventes des magasins de vêtements continuent de progresser, mais à un rythme plus modéré par rapport à la croissance qui avait été observée au cours du printemps et de l'été 2000. Environ 60 % de tous les vêtements sont achetés dans ces magasins spécialisés, tandis que le reste est acheté principalement dans les magasins de marchandises diverses et dans les magasins d'articles de sport.

Grâce à de fortes ventes dans les grands magasins en juillet (+3,2 %) et en juin (+1,2 %), les ventes du secteur des marchandises diverses ont progressé d'au moins 1,0 % durant chacun de ces deux mois. Les ventes des grands magasins montrent une vigueur considérable depuis l'automne 2000. En juillet, les ventes des grands magasins étaient supérieures de 10,6 % à la moyenne mensuelle des ventes au quatrième trimestre de 2000. Une partie de cette croissance est attribuable à l'ouverture de plusieurs nouveaux grands magasins au cours de cette période. Parallèlement, les ventes des établissements appartenant à la catégorie des autres magasins de marchandises diverses n'ont pratiquement pas varié depuis le milieu de 2000.

Les ventes des magasins de meubles ont peu varié en juillet (+0,1 %), poursuivant ainsi la période de stagnation des ventes que l'on observe depuis le début de 2001 dans le cas de ces magasins. Avant l'année en cours, le secteur du meuble avait connu quatre années de forte croissance de ses ventes.

Le Manitoba et Terre-Neuve brisent la tendance

Tant le Manitoba que Terre-Neuve ont affiché une hausse de leurs ventes de 1,8 % en juillet. La seule autre progression des ventes a été enregistrée en Nouvelle-Écosse (+0,2 %). L'augmentation des ventes observée en juillet au Manitoba a été entièrement attribuable au secteur de l'automobile, tandis que la hausse enregistrée à Terre-Neuve a été étendue. Dans ces deux provinces, les détaillants ont enregistré de fortes ventes de janvier à juillet. Au Manitoba, les ventes au détail en juillet ont été supérieures de 5,9 % à celles

observées en décembre 2000, tandis qu'à Terre-Neuve, on a enregistré une augmentation de 11,6 % durant la même période.

En juillet, les ventes au détail ont fléchi d'au moins 1,0 % au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique et au Québec. Au Nouveau-Brunswick, les ventes ont généralement été en baisse en 2001, après deux années d'augmentations. Malgré la baisse de juillet, les détaillants de la Colombie-Britannique déclarent généralement des ventes à la hausse depuis le début de 1999. La baisse des ventes au détail observée en juillet au Québec représente un troisième recul mensuel consécutif. Toutefois, ces baisses n'ont pas neutralisé la hausse de 3,7 % des ventes observée en avril 2001. Au Québec, les ventes au détail sont généralement en progression depuis l'été 1998.

Indicateurs connexes pour août

Le nombre total d'emplois a diminué légèrement (-0,1 %) pour un troisième mois d'affilée en août. Selon des sources du secteur de l'automobile, le nombre de véhicules automobiles neufs vendus en août s'est accru par rapport à juillet. Les ventes de véhicules automobiles neufs sont généralement en hausse depuis le début de 2001, compensant ainsi la majeure partie des pertes enregistrées au cours de l'automne 2000. Les mises en chantier ont rebondi en août, enregistrant une augmentation de 11,8 % comparativement à juillet, où elles avaient chuté de 13,5 %.

Données stockées dans CANSIM: tableaux 800001 à 800005.

Le numéro de juillet 2001 de la publication *Commerce de détail* (63-005-XIB, 16 \$ / 155 \$; 63-005-XPB, 21 \$ / 206 \$) paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les produits*.

Les estimations des ventes au détail pour août seront publiées le 22 octobre.

Pour commander des données ou obtenir plus de renseignements, communiquez avec la Sous-section du service à la clientèle au (613) 951-3549 ou composez sans frais le 1 877 421-3067 (*detaillantsinfo@statcan.ca*). Pour des renseignements analytiques ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Paul Gratton au (613) 951-3541 (*paul.gratton@statcan.ca*), Division de la statistique du commerce.

□

Ventes au détail

	Juillet 2000	Avril 2001 ^r	Mai 2001 ^r	Juin 2001 ^r	Juillet 2001 ^p	Juin à juillet 2001	Juillet 2000 à juillet 2001
données désaisonnalisées							
	millions de \$					var. en %	
Aliments	5 114	5 265	5 332	5 332	5 357	0,5	4,7
Supermarchés d'alimentation et épiceries	4 739	4 868	4 934	4 931	4 948	0,3	4,4
Tous les autres magasins d'alimentation	375	397	398	400	409	2,1	8,9
Pharmacies et magasins de médicaments brevetés	1 128	1 192	1 206	1 204	1 203	0,0	6,6
Vêtements	1 282	1 377	1 327	1 312	1 296	-1,2	1,1
Magasins de chaussures	151	148	149	145	144	-0,5	-4,1
Magasins de vêtements pour hommes	132	124	125	123	120	-1,9	-8,6
Magasins de vêtements pour femmes	380	423	404	397	385	-3,1	1,3
Autres magasins de vêtements	620	683	648	647	646	-0,1	4,3
Meubles	1 275	1 315	1 322	1 344	1 345	0,1	5,5
Magasins de meubles et d'appareils ménagers	1 031	1 062	1 063	1 082	1 084	0,2	5,1
Magasins d'accessoires d'ameublement	244	253	259	262	261	-0,1	7,3
Véhicules automobiles	9 414	9 767	9 803	9 753	9 555	-2,0	1,5
Concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs	6 219	6 429	6 366	6 393	6 383	-0,2	2,6
Stations-service	1 881	1 968	2 058	1 983	1 802	-9,1	-4,2
Magasins de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles et services	1 313	1 370	1 379	1 376	1 370	-0,5	4,3
Magasins de marchandises diverses	2 663	2 720	2 717	2 744	2 783	1,4	4,5
Magasins de détail non classés ailleurs	2 485	2 552	2 592	2 577	2 606	1,1	4,9
Autres magasins de produits semi-durables	741	727	752	743	755	1,7	1,9
Autres magasins de produits durables	621	647	647	642	642	0,0	3,4
Autres magasins de vente au détail non classés ailleurs	1 123	1 178	1 193	1 192	1 209	1,4	7,7
Total des ventes au détail	23 360	24 188	24 298	24 265	24 145	-0,5	3,4
Total, excluant les concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs	17 141	17 759	17 932	17 872	17 762	-0,6	3,6
Provinces et territoires							
Terre-Neuve	379	394	410	416	423	1,8	11,5
Île-du-Prince-Édouard	104	105	106	108	108	-0,3	4,0
Nouvelle-Écosse	726	725	736	733	735	0,2	1,3
Nouveau-Brunswick	573	607	581	585	575	-1,6	0,4
Québec	5 375	5 670	5 596	5 580	5 522	-1,0	2,7
Ontario	8 972	9 155	9 204	9 129	9 098	-0,3	1,4
Manitoba	797	822	833	825	840	1,8	5,4
Saskatchewan	687	690	698	694	691	-0,4	0,5
Alberta	2 674	2 857	2 897	2 909	2 904	-0,2	8,6
Colombie-Britannique	2 996	3 083	3 155	3 203	3 169	-1,1	5,7
Yukon	28	29	29	30	29	-2,8	4,3
Territoires du Nord-Ouest	32	35	36	36	35	-3,6	7,4
Nunavut	15	16	16	17	17	-0,7	10,6

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

Ventes au détail

	Juillet 2000	Juin 2001 ^r	Juillet 2001 ^p	Juillet 2000 à juillet 2001
données non désaisonnalisées				
	millions de \$			var. en %
Aliments	5 298	5 652	5 399	1,9
Supermarchés d'alimentation et épiceries	4 910	5 229	4 982	1,5
Tous les autres magasins d'alimentation	388	423	417	7,7
Pharmacies et magasins de médicaments brevetés	1 092	1 187	1 168	6,9
Vêtements	1 177	1 293	1 161	-1,3
Magasins de chaussures	141	161	130	-8,3
Magasins de vêtements pour hommes	116	131	103	-10,9
Magasins de vêtements pour femmes	360	401	358	-0,6
Autres magasins de vêtements	559	600	570	2,0
Meubles	1 273	1 331	1 339	5,2
Magasins de meubles et d'appareils ménagers	1 025	1 060	1 071	4,5
Magasins d'accessoires d'ameublement	248	271	268	8,2
Véhicules automobiles	9 816	11 108	10 114	3,0
Concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs	6 404	7 523	6 726	5,0
Stations-service	2 038	2 076	1 943	-4,6
Magasins de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles et services	1 374	1 509	1 445	5,1
Magasins de marchandises diverses	2 486	2 683	2 556	2,8
Magasins de détail non classés ailleurs	2 646	2 739	2 727	3,1
Autres magasins de produits semi-durables	778	813	791	1,7
Autres magasins de produits durables	621	633	626	0,8
Autres magasins de vente au détail non classés ailleurs	1 247	1 293	1 310	5,1
Total des ventes au détail	23 787	25 992	24 465	2,9
Total, excluant les concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs	17 383	18 469	17 739	2,0
Provinces et territoires				
Terre-Neuve	395	462	445	12,4
Île-du-Prince-Édouard	122	123	127	4,5
Nouvelle-Écosse	754	804	766	1,6
Nouveau-Brunswick	599	639	595	-0,5
Québec	5 516	5 998	5 632	2,1
Ontario	9 046	9 852	9 089	0,5
Manitoba	794	871	835	5,1
Saskatchewan	699	738	701	0,2
Alberta	2 687	3 061	2 910	8,3
Colombie-Britannique	3 092	3 352	3 277	6,0
Yukon	33	36	34	2,8
Territoires du Nord-Ouest	34	40	36	3,5
Nunavut	15	17	17	10,7

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Enquête mensuelle sur les grands détaillants

Juillet 2001

En juillet, les ventes du groupe des grands détaillants se sont chiffrées à 6,4 milliards de dollars, en hausse de 3,2 % par rapport à juillet 2000. Dans les deux plus grands groupes de produits, c'est-à-dire celui des aliments et des boissons et celui des vêtements, des chaussures et des accessoires, les ventes sont demeurées relativement inchangées par rapport à juillet 2000. Dans les autres groupes de produits, ce sont les articles de santé et de soins personnels, les autres biens et services ainsi que les articles d'ameublement et appareils électroniques qui sont venus en tête. En dehors des groupes de produits des vêtements et de l'alimentation, les ventes du groupe des grands détaillants ont augmenté de 6,9 % comparativement à juillet 2000. (Les données du présent communiqué ne sont pas désaisonnalisées.)

Ventes, par marchandises, du groupe des grands détaillants

	Juin 2001 ^r	Juillet 2000 ^r	Juillet 2001 ^p	Juillet 2000 à juillet 2001
données non désaisonnalisées				
	millions de \$			var. en %
Marchandises				
Aliments et boissons	2 269	2 130	2 121	-0,4
Vêtements, chaussures et accessoires	1 261	1 097	1 100	0,3
Articles d'ameublement et appareils électroniques	905	891	953	7,0
Articles de santé et de soins personnels	544	475	521	9,6
Articles et fournitures pour la maison	298	299	308	3,2
Articles de sport et loisirs	334	312	326	4,4
Quincaillerie et produits pour pelouse et jardin	446	295	304	3,0
Autres biens et services	773	705	769	9,2
Total	6 830	6 204	6 402	3,2

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

Les ventes de vêtements, de chaussures et d'accessoires ont connu une croissance minime (+0,3 %) comparativement à juillet 2000. Les ventes de vêtements et d'accessoires pour hommes (-4,8 %) et de vêtements et accessoires pour femmes (-0,3 %)

ont reculé en juillet. Les ventes de vêtements pour enfants (+5,5 %) ont fait meilleure figure que les ventes de vêtements pour adultes. Les ventes de chaussures ont aussi progressé, soit de 6,2 % comparativement à juillet 2000.

Les articles de santé et de soins personnels (+9,6 %) ont affiché le plus fort pourcentage d'augmentation d'une année à l'autre pour le groupe des grands détaillants, pour une sixième fois au cours des sept derniers mois. Les ventes de médicaments d'ordonnance ont été le grand déterminant de la croissance des ventes en juillet. Elles ont constitué environ un tiers des ventes du groupe des articles de santé et de soins personnels et représenté la moitié de leur hausse.

Les articles d'ameublement et les appareils électroniques ont affiché une croissance de leurs ventes de 7,0 % par rapport à juillet 2000. Les ventes les plus fortes ont été observées dans les sous-groupes des appareils ménagers et des articles d'ameublement, qui ont tous deux affiché une progression d'environ 10 % d'une année à l'autre. Les ventes de meubles sont aussi demeurées fortes pour le groupe des grands détaillants, augmentant de 7,0 %. Les ventes d'appareils électroniques n'ont pas été aussi robustes (+3,6 %).

L'Enquête mensuelle sur les grands détaillants offre une ventilation des ventes selon les marchandises vendues, à l'échelle nationale, pour un groupe d'environ 80 grands détaillants. Les données relatives aux ventes de plus de 100 types de marchandises sont disponibles sur une base mensuelle.

L'enquête vise les grands détaillants principalement dans les secteurs de l'alimentation, du vêtement, des articles d'ameublement et appareils électroniques, d'articles de sport et des marchandises diverses. Ce groupe de détaillants représente environ 37 % du total annuel des ventes du commerce de détail, à l'exclusion de celles de véhicules automobiles et de véhicules récréatifs.

Données stockées dans CANSIM: tableau 800009.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec la Sous-section du service à la clientèle au (613) 951-3549 ou composez sans frais le 1 877 421-3067 (detaillantsinfo@statcan.ca). Pour des renseignements analytiques ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Chantale Harvey au (613) 951-0670

(chantale.harvey@statcan.ca), Division de la statistique du commerce. ■

Défis que pose l'adoption des technologies de pointe

Deux documents de recherche diffusés aujourd'hui traitent des difficultés que doivent surmonter les entreprises du secteur de la fabrication qui décident d'adopter de nouvelles technologies.

Les auteurs du document *Entraves à l'adoption des technologies de pointe pour les fabricants canadiens* s'appuient sur des données tirées de l'Enquête sur les innovations et les technologies de pointe de 1993 pour évaluer l'importance relative des différentes entraves à l'adoption des technologies de pointe.

Ceux de *Pénuries de main-d'oeuvre qualifiée et adoption des technologies de pointe* se fondent sur les données de l'Enquête sur les technologies de pointe dans l'industrie canadienne de la fabrication de 1998 pour évaluer l'importance des pénuries de main-d'oeuvre spécialisée.

Durant les années 1990, le nombre d'établissements de fabrication utilisant les technologies de pointe a augmenté considérablement (11F0019MIF01105, 11F0019MPF01105). Une étude réalisée antérieurement a montré que les établissements qui réussissent à intégrer les technologies de pointe dans leurs opérations voient augmenter leur productivité et leur part du marché (11F0019MIF01175, 11F0019MPF01175). Cependant, malgré ces avantages, en 1998, plus de la moitié des établissements du secteur de la fabrication n'utilisaient aucune technologie de pointe particulière ayant trait à la conception et l'ingénierie, le traitement et la fabrication, les communications en réseau ou l'intégration et le contrôle.

D'après l'étude intitulée *Entraves à l'adoption des technologies de pointe par les fabricants canadiens*, les obstacles que doivent surmonter ces entreprises se classent en cinq grands groupes. Fait non surprenant, les problèmes de coûts sont ceux mentionnés le plus fréquemment. Ils incluent le coût d'acquisition du matériel, ainsi que celui de l'investissement dans les biens d'équipement, de l'acquisition des technologies, de la mise au point des logiciels et des services d'entretien.

Les autres entraves mentionnées concernent les problèmes liés au cadre institutionnel, comme les politiques fiscales et la réglementation gouvernementale, les problèmes de main-d'oeuvre, comme la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée et les difficultés que pose la formation, les problèmes organisationnels, comme la mauvaise attitude des cadres ou la résistance des travailleurs ainsi que

les problèmes informationnels, comme le manque d'information scientifique et technique ou de soutien technique de la part des vendeurs. Parmi ces catégories, les problèmes de main-d'oeuvre sont mentionnés le plus fréquemment, suivis des problèmes organisationnels.

Selon l'étude, une entreprise est d'autant plus susceptible de mentionner une entrave qu'elle recourt à des technologies complexes. Fait intéressant à noter, il ressort que les obstacles comme les problèmes de coûts, de main-d'oeuvre et d'organisation ne sont pas insurmontables, ce qui laisse entendre que les difficultés se posent à mesure que les technologies sont adoptées, mais que les entreprises sont capables de les résoudre. En outre, la nature des entraves varie d'une entreprise à l'autre. Les établissements les plus récents sont ceux qui sont les plus susceptibles de mentionner des problèmes de main-d'oeuvre, tandis que ceux établis depuis plus longtemps et syndicalisés sont les plus susceptibles d'indiquer des problèmes organisationnels.

Selon l'étude intitulée *Pénuries de main-d'oeuvre qualifiée et adoption des technologies de pointe*, de 1993 à 1998, les taux d'adoption des technologies de pointe ont doublé, ce qui fait craindre des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée. La demande de main-d'oeuvre spécialisée a augmenté à mesure que se sont accélérées la croissance et l'expansion technologiques de l'économie. La croissance a été particulièrement rapide dans le secteur des technologies de communication en réseau, qui demande une main-d'oeuvre très spécialisée.

Les auteurs de l'étude concluent que la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée ne constitue pas le genre d'obstacle qui empêche l'adoption des technologies. Au contraire, les établissements qui considèrent la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée comme un obstacle sont plus susceptibles que les autres d'adopter des technologies de pointe, et ce, en plus grand nombre.

Selon l'étude, la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée s'est manifestée à mesure que les établissements ont adopté les nouvelles technologies. Les établissements qui ont fait face à une pénurie de main-d'oeuvre ont été également plus susceptibles que les autres de prendre des mesures pour résoudre ces problèmes, notamment en recrutant et en formant de nouveaux employés et en offrant de meilleurs salaires et avantages sociaux. Il semble donc que, s'il pose un défi, le manque de main-d'oeuvre qualifiée n'est pas un obstacle insurmontable.

D'après les données de l'Enquête sur les technologies de pointe dans l'industrie canadienne de la fabrication de 1998, les deux tiers des entreprises manufacturières qui ont adopté une technologie de pointe à la fin des années 1990 ont connu une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Les groupes professionnels

pour lesquels le problème est le plus important sont les opérateurs de machines, les ingénieurs en procédés industriels et les machinistes, le quart des directeurs d'usines ayant mentionné une pénurie de main-d'oeuvre dans chacun de ces groupes. De façon plus générale, ce sont les catégories des professionnels et des métiers spécialisés pour lesquelles la pénurie est la plus importante, 40 % d'établissements utilisant des technologies de pointe ayant dit faire face à un manque de main-d'oeuvre spécialisée dans ces domaines. La catégorie de la gestion a été celle où la pénurie a été la moins importante.

Surmonter les divers obstacles associés à l'adoption de nouvelles technologies, y compris le recyclage de la main-d'oeuvre, offre des avantages. En général, les entreprises qui l'ont fait ont vu leur productivité augmenter et leur croissance s'accélérer.

Les documents *Entraves à l'adoption des technologies de pointe pour les fabricants canadiens* (11F0019MIF01173) et *Pénuries de main-d'oeuvre qualifiée et adoption des technologies de pointe* (11F0019MIF01175) peuvent être consultés gratuitement dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous *Nos produits et services, Documents de recherche (gratuits)*, puis *Science et technologie*. Il est également possible de se procurer des versions imprimées de ces deux documents (11F0019MPF01173, 5 \$ / 25 \$ et 11F0019MPF01175, 5 \$ / 25 \$). Voir *Pour commander les produits*.

Les documents de recherche offrent des analyses utiles qui sont toutefois fonction du type de modèle analytique choisi, de l'ensemble de variables sélectionné, ainsi que de la qualité des données utilisées. Toutes les publications produites à Statistique Canada font l'objet d'une révision interne, de manière à ce que les normes professionnelles soient respectées.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec David Sabourin au (613) 951-3735 (sabodav@statcan.ca) ou avec John Baldwin au (613) 951-8588 (baldjoh@statcan.ca), Division des études et de l'analyse microéconomiques. ■

Statistiques sur le broyage

Août 2001

Les tritrateurs canadiens ont broyé 197 758 tonnes métriques de canola en août, selon les données de l'Enquête mensuelle sur le broyage. La production d'huile s'est chiffrée à 84 177 tonnes et celle de tourteaux a atteint 122 702 tonnes.

Données stockées dans CANSIM: tableau 10005.

Le numéro d'août 2001 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, 11 \$ / 112 \$; 22-007-XPB, 15 \$ / 149 \$) paraîtra en novembre. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Karen Gray au (204) 983-2856 (karen.gray@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

Restaurants, traiteurs et tavernes

Juillet 2001

En juillet, les recettes totales estimées des restaurants, des traiteurs et des tavernes se sont élevées à 2,90 milliards de dollars, en hausse de 7,5 % par rapport aux estimations de juillet 2000.

Données stockées dans CANSIM: tableau 3550001.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bill Birbeck au (613) 951-3506, Division des industries de service. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs

Février 2001

Le nombre total de décollages et d'atterrissages aux 98 aéroports canadiens dotés de tour de contrôle ou de stations d'information de vol de Nav Canada s'est chiffré à 415 636 en février. Ce chiffre est en diminution de 11,1 % par rapport à février 2000.

Les statistiques pour les 111 aéroports canadiens sans tour de contrôle de la circulation aérienne sont aussi disponibles.

Le rapport mensuel de février 2001 est maintenant disponible dans le site Web de Transports Canada (<http://www.tc.gc.ca/pol/fr/report/TP141F/tp141.htm>).

Pour plus de renseignements concernant ce site Web, communiquez avec Michel Villeneuve au (613) 990-3825 (villenm@tc.gc.ca) ou avec Sheila Rajani au (613) 993-9822 (rajanis@tc.gc.ca).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathie Davidson au (613) 951-0141 (aviationstatistics@statcan.ca), Division des transports. Télécopieur: (613) 951-0010. ■

Régimes de pension au Canada

1^{er} janvier 2000

Les données portant sur l'effectif et les modalités des régimes de pension offerts par les employeurs (régimes de pension agréés) sont maintenant disponibles. Ces données proviennent de la base de données sur les régimes de pension au Canada. L'enquête sur les régimes de pension au Canada constitue un recensement complet des régimes de pension agréés au pays. Les statistiques sont fondées en grande partie sur les données administratives fournies par les dix juridictions.

Un rapport intitulé *Régimes de pension au Canada* (74-401-XIB, 31 \$; 74-401-XPB, 41 \$) paraîtra à la fin de l'automne. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des tableaux statistiques clés, des totalisations spéciales ou des renseignements, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu. Télécopieur: (613) 951-3012. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Infomat - revue hebdomadaire, 21 septembre 2001
Numéro au catalogue: **11-002-XIF** (3\$/109\$).

Infomat - revue hebdomadaire, 21 septembre 2001
Numéro au catalogue: **11-002-XPB** (4\$/145\$).

Entraves à l'adoption des technologies de pointe par les fabricants canadiens,
Numéro au catalogue: **11F0019MIF01173**
(gratuit).

Entraves à l'adoption des technologies de pointe par les fabricants canadiens,
Numéro au catalogue: **11F0019MPF01173** (5\$/25\$).

Pénuries de main-d'oeuvre qualifiée et adoption des technologies de pointe,
Numéro au catalogue: **11F0019MIF01173**
(gratuit).

Pénuries de main-d'oeuvre qualifiée et adoption des technologies de pointe,
Numéro au catalogue: **11F0019MPF01173** (5\$/25\$).

Commerce de gros, juillet 2001, vol. 64, n° 7
Numéro au catalogue: **63-008-XIB** (14\$/140\$).

Importations par marchandise, juillet 2001, vol. 58, n° 7
Numéro au catalogue: **65-007-XMB** (37\$/361\$).

Importations par marchandise, juillet 2001, vol. 58, n° 7
Numéro au catalogue: **65-007-XPB** (78\$/773\$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.


Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Produits et services* et *Publications payantes* (\$).

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Changer la date: [Ajouter 10 jours](#) / [Retour à l'index](#)



Le Quotidien

Statistique Canada

Le Quotidien 1997
Pour le mois de septembre 2001


PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- ◆ **Transport urbain, 1998** 7
Après le pic de 2000, le transport urbain a diminué de 1,1 % en 2001. La croissance du transport urbain a été de 0,1 % en 2000. Le transport urbain a diminué de 1,1 % en 2001. Le transport urbain a diminué de 1,1 % en 2001.
- ◆ **Productivité, réajustement horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 6
À l'échelle de la production de biens et de services, le niveau de la productivité des entreprises a augmenté de 1,1 % en 2001. Le coût unitaire de la main-d'œuvre a diminué de 0,1 % en 2001.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de consommation des consommateurs, mai 2001 10
- Épargne et les dépenses à court terme 10
- Statistiques de commerce, septembre 2001 et le 21 mai 1997 11
- Partis de l'Ontario, 1997-1998 11

NOUVELLES PARUTIONS 12



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, julie.belanger@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, madeleine.simard@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.

CALENDRIER DES COMMUNIQUÉS: 24 AU 28 SEPTEMBRE

(À cause de circonstances imprévisibles, les dates de parution peuvent être modifiées.)

Date de parution	Titre	Période de référence
24	Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières	Juillet 2001
25	Statistiques démographiques trimestrielles: estimations de population	Deuxième trimestre de 2001
26	Indice composite	Août 2001
26	Emploi, rémunération et heures de travail	Juillet 2001
28	Indices des prix des produits industriels et des matières brutes	Août 2001
28	Produit intérieur brut réel par industrie au coût des facteurs	Juillet 2001
